

RAPPORT **ANNUEL** **2023**

BSIC NOUNAGNON

L'ÉPARGNE QUI DONNE VIE
À VOS PROJETS !

Taux :
4% l'an



Dépôt initial : 100 000 FCFA

S O M M A I R E

► P.7 **PRÉSENTATION
DU GROUPE BSIC**

► P.14 **MOT DU
PRÉSIDENT**

► P.10 **RÉSEAU
DES FILIALES**

► P.15 **MESSAGE DU
DIRECTEUR GÉNÉRAL**

► P.11 **PRÉSENTATION
DE BSIC BENIN S.A**

► P.17 **LA GOUVERNANCE
DE LA BANQUE**

► P.13 **RÉSEAU
BSIC BENIN**

► P.23 **COMMISSAIRE
AUX COMPTES**

AIRE

► P. 24 **RAPPORT
D'ACTIVITÉ 2023**

► P.38 **RAPPORT
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

► P. 33 **CHIFFRES CLÉS**

► P.48 **COMPTES
ANNUELS
AU 31/12/2023**

► P. 35 **RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE ET
ENVIRONNEMENTALE**

► P.53 **RAPPORT SPÉCIAL
SUR LES CONVENTIONS
RÉGLEMENTÉES**



BSIC

BANQUE SAHELO-SAHARIENNE

POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE

- * 1,5% sur les transactions en ligne
- * Retrait GAB UEMOA 500 F
- * Retrait GAB international 2%
- * Paiement TPE UEMOA gratuit



**Avec nos tarifs
compétitifs,
c'est à chacun
sa carte visa.**



www.bsicbank.com/benin



LE GROUPE BSIC

PRESENTATION DU GROUPE BSIC

La Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC) est une institution financière bancaire régionale de la communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAD) regroupant 28 Etats Africains.

CREATION ET OBJECTIF DU GROUPE BSIC

La Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce a été créée par une Convention signée le 14/04/1999. Conformément à l'article 2 de la ladite Convention, la Banque a pour objet social d'exercer toutes activités bancaires, financières et commerciales y compris celles relatives au financement des projets de développement économique et du commerce extérieur.

Grâce à la force d'un actionnariat institutionnel avec un capital de plus de 750 millions d'euros, le Groupe BSIC garantit la stabilité et la volonté de réussir ses ambitions à travers ses ressources humaines riches d'une diversité culturelle.

Le Groupe BSIC dispose également d'un large réseau de correspondants à travers le monde et établit une coopération avec les institutions financières régionales, internationales et des organismes spécialisés dans la garantie des investissements (BAD, BID, FAGACE, GARI, FSCA, BADEA etc.)

Le Groupe entend contribuer au développement économique et social des Etats de la CENSAD à travers le financement des secteurs porteurs de croissance et la fourniture des services bancaires visant à faciliter les échanges commerciaux. De ce point de vue, il développe une activité commerciale et d'investissement à travers son réseau de filiales.

Le Groupe bancaire BSIC est présent au BÉNIN, BURKINA FASO, CENTRAFRIQUE, CÔTE D'IVOIRE, GAMBIE, GUINÉE CONAKRY, LIBYE, MALI, NIGER, SENEGAL, SOUDAN, TCHAD, TOGO à travers une filiale bancaire de BSIC Tripoli et s'appuie sur un réseau de correspondants internationaux.

BSIC NET



Le meilleur canal
pour vos
transactions
en ligne

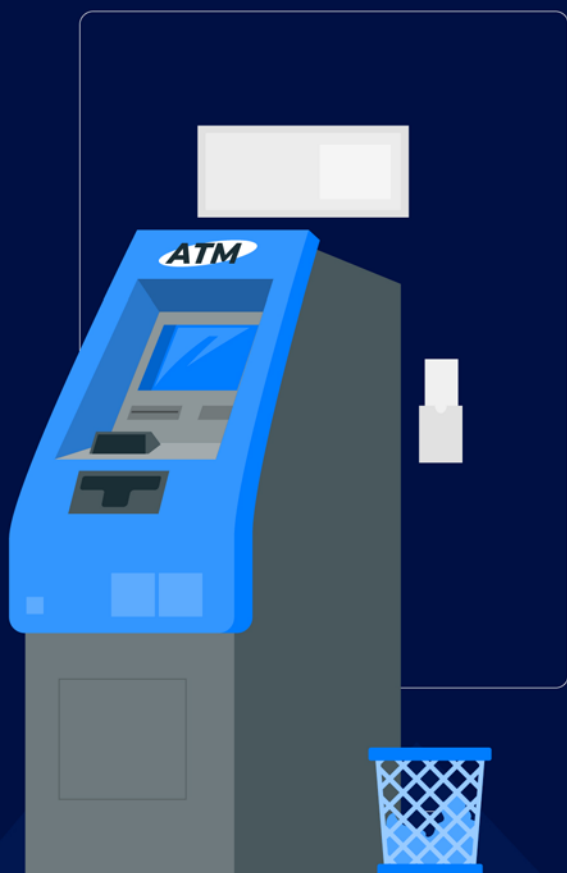
Téléchargez maintenant



(+229) 51 20 96 68 / 69

f in @bsicbeninsa

Nos Guichets Automatiques



Cotonou et environs

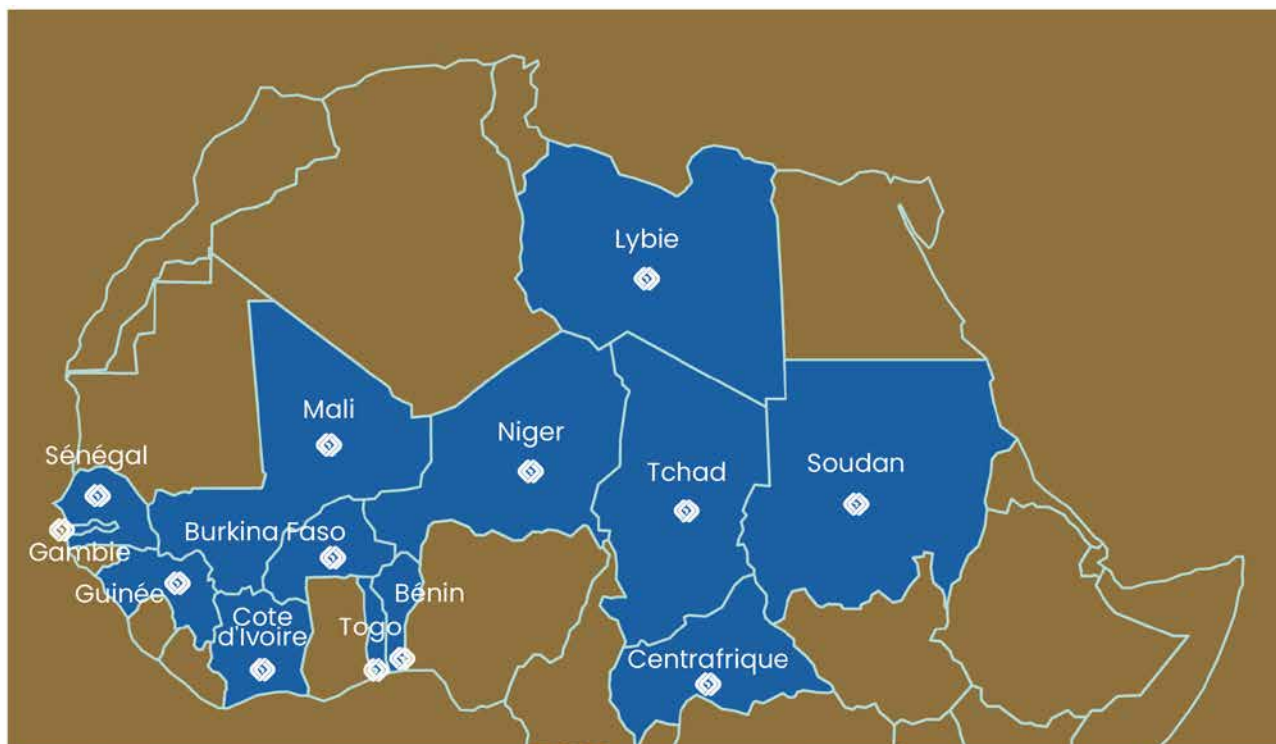
- ◆ **GAB AGENCE PRINCIPALE 1**
Carrefour des 03 banques, Cotonou
- ◆ **GAB AGENCE PRINCIPALE 2**
Carrefour des 03 banques, Cotonou
- ◆ **GAB SIKECODJI**
Ex Immeuble Fondation ZINSOU
- ◆ **GAB GANHI**
Rue du Gouverneur BAYOL, Immeuble KODEIH
- ◆ **GAB ST MICHEL**
Côté Ouest de l'église
- ◆ **GAB STE RITA**
À 50m venant de la mairie de Cotonou
- ◆ **GAB AEROPORT**
Situé dans l'enceinte de l'aéroport, hall arrivée
- ◆ **GAB DEGAKON**
Akpakpa Dégakon, lot 0663 Tanto
- ◆ **GAB MISSEBO**
À côté du Lycée Technique Coulibaly
- ◆ **GAB SEGBEYA**
Sègbèya, Immeuble pharmacie Sègbèya

Autres villes

- ◆ **GAB CALAVI**
Quartier Tokpa Zoungo
- ◆ **GAB BOHICON Agence Bohicon,**
Carrefour Labo Photo Zakpô
- ◆ **GAB PARAKOU**
Carrefour da Silva
- ◆ **GAB PORTO-NOVO**
Face recette perception Adjarra Docodji



RESEAU DES FILIALES



Les autres filiales du Groupe BSIC



BSIC COTE D'IVOIRE

Adresse: Plateau Avenue Noguès
Téléphone: + 225 27 20 30 99 99
Fax: +225 27 20 32 04 60
Email: bsic.cotedivoire@bsicbank.com



BSIC TOGO

Adresse: 876 Boulevard du 13 janvier
Téléphone: +228 22 53 33 60
Fax: +228 22 20 87 57
Email: bsic.togo@bsicbank.com



BSIC NIGER

Adresse: 34 Avenue du Gountou,
Yéna
Téléphone: +227 20 73 99 01/02/04
Fax: +227 20 73 99 03
Email: bsic.niger@bsicbank.com



BSIC SENEGAL

Adresse: Cite Keur Gorgui x VDN
Téléphone: +221 33 823 66 10
Email: bsic.senegal@bsicbank.com



BSIC GUINEE

Adresse: 7ème Avenue x Route Niger,
Commune de Kaloum
Téléphone: +224 626 26 26 46 /
666 55 55 57
Fax: +225 27 20 32 04 60
Email: bsic.guinee@bsicbank.com



BSIC MALI

Adresse: Rue 241- Porte 826 –
Bamako République du Mali
Téléphone: +223 20 70 60 00
Fax: +223 20 22 63 52
Email: bsic.mali@bsicbank.com



BSIC BURKINA FASO

Téléphone: +226 25 32 84
01/02/03/04
Fax: +226 25 30 21 22
Email: bsic.burkina@bsicbank.com



BSIC TCHAD

Adresse: BP 81 Avenue Charles de
gaule, N'Djamena-TCHAD
Téléphone: +235 22 52 26 92
Fax: +235 22 52 26 93
Email: bsic.chad@bsicbank.com



BSIC GAMBIE

Adresse: 52 Kairaba Ave, Sankung
Sillah Building
Téléphone: +220 449 8342
Email: bsic@bsicgambia.gm



BSIC TRIPOLI - LIBYE

Adresse: BP 93 221 ALMADINA
Siahya, Tripoli-Libye
Téléphone : +218 21 48 42 150
Fax : +218 21 48 42 152
Email : bsic@bsicbank.com



BSIC CENTRAFRIQUE

Adresse: Angle avenue Mobutu TKP
Centre-ville Bangui BP 864
Téléphone: 00 236 21 61 27 48
Fax: 00 236 75 56 08 08
Email: bsic.centrafrique@bsicbank.com



BSIC SOUDAN

Adresse: Afaiha Bulding BP 515
Khartoum
Téléphone: 00 249 11 79 66 66/72 70
Fax: 00 249 11 79 66 67
Email: bsic.sudan@bsicbank.com



ALWAHA BANK

Adresse: BABTAJORA-SOUQ ALJUMEA – TRIPOLI –
LYBIA PO. BOX 6892 HAY ALANDALUS
Téléphone : +218 21 351 3490
Fax : +218 21 351 3491
Commercial Register : 62631



BSIC BENIN

La Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce du Bénin (BSIC-BENIN) est une Société Anonyme au capital de Vingt-sept milliards trois cent quatre-vingt-dix-huit millions de FCFA (27 398 000 000 FCFA) entièrement libéré dont le Siège social est situé à Cotonou au lot 494 RFU, quartier zongo, carrefour des 3 Banques.

Agréée le 11 Août 2003 en qualité de Banque par arrêté numéro 912/MFE/DC/SGM/DGTCP/DAMF/BMC du Ministre des Finances et de l'Economie, la BSIC BENIN SA est habilitée à exercer des activités bancaires au Bénin et en tout autre pays pour son propre compte ou pour le compte de tiers. Elle a démarré ses activités avec la clientèle le 20 janvier 2004.

BSIC BENIN est la deuxième filiale du Groupe de la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce, opérant dans la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAD), qui regroupe à ce jour vingt-huit (28) pays Africains parmi lesquels quatorze sont actionnaires de l'institution communautaire bancaire.

Les pays actionnaires sont : LIBYE, SOUDAN, MALI, TCHAD, BENIN, TOGO, SENEGAL, BURKINA FASO, GAMBIE, NIGER, COTE D'IVOIRE, GUINEE, TUNISIE, CENTRAFRIQUE.

BSIC BENIN est une Banque commerciale qui intervient dans tous les secteurs de l'économie nationale en offrant des produits et services bancaires adaptés aux besoins des Particuliers, des Professionnels, des Institutionnels et des Entreprises.

L'ambition du Groupe est de faire de la BSIC BENIN un partenaire financier privilégié des populations, des opérateurs économiques vivant au Bénin ainsi que ceux de la sous-région en offrant des solutions adaptées et innovantes à leurs besoins.

La BSIC BENIN se positionne en tant que Banque universelle ayant une expertise et une qualité de service reconnue. A ce titre, elle intervient dans les principaux secteurs d'activité de l'économie Béninoise.



Agences BSIC Bénin





RÉSEAU BSIC BÉNIN

CONTACT DES AGENCES BSIC BENIN

Suivi des agences

AGENCES	Téléphones	Mail du Groupe
PRINCIPALE	60-60-76-08	BSICAGENCEPRINCIPALE@BSICBANK.BJ
SIKECODJI	60-60-75-99	bsicsikecodji@bsicbank.bj
GANHI	60-60-76-05	bsicganhi@bsicbank.bj
ST MICHEL	60-60-75-98	bsicstmichel@bsicbank.bj
PARAKOU	60-60-76-03	bsicparakou@bsicbank.bj
PORTO NOVO	60-60-76-01	bsicportonovo@bsicbank.bj
STE RITA	60-60-75-96	bsicsterita@bsicbank.bj
DEGAKON	60-60-75-97	bsicdegakon@bsicbank.bj
MISSEBO	60-60-76-07	BSICMISSEBO@BSICBANK.BJ
SEGBEYA	60-60-76-04	BSICSEGBEYA@BSICBANK.BJ
ABOMEY CALAVI	60-60-76-02	BSICABOMEYCALAVI@BSICBANK.BJ
BOHICON	97-58-59-79	BSICBOHICON@BSICBANK.BJ



BSIC
BANQUE SAHELO-SAHARIENNE
POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE

BSIC, Une vision, Un instrument

www.bsicbank.com/benin

[bsicbeninsa](#)



MOT DU PRÉSIDENT



Mesdames et Messieurs, chers actionnaires

C'est un plaisir renouvelé de partager avec vous le Rapport Annuel des performances financières de l'année 2023.

Les comptes de la BSIC BENIN au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et arrêtés le 01 mars 2024 par le Conseil d'Administration ont été approuvés le 28/03/2024 par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires.

L'environnement géopolitique mondial a été mis à l'épreuve tout au long de l'année et les effets sur les économies de nos pays continuent d'être observés. Dans ce contexte, la BSIC BENIN, a poursuivi sa mission en participant au financement du développement du Bénin et œuvré à des partenariats avec les gros clients et les institutionnels.

C'est ainsi qu'au terme de l'exercice 2023, le résultat net dégagé, est bénéficiaire de FCFA 2 506 millions FCFA. Quant au total bilan, il a connu une hausse de 17% par rapport à l'année 2022 pour se situer à FCFA 313 689 millions FCFA.

Cette performance financière a été rendue possible grâce à la mise en œuvre de stratégies et de nouvelles orientations du Groupe et du Conseil d'Administration. Ces efforts sont également l'effet conjugué des cadres, collaborateurs, autorités et clients. C'est l'occasion de remercier également les Actionnaires pour le soutien technique apporté à la filiale de BSIC BENIN.

Mes remerciements s'adressent également au Président Directeur Général du Groupe BSIC, au Directeur Général de la BSIC HOLDING UEMOA et leur staff pour leur leadership.

Et enfin à la Direction Générale et l'ensemble du personnel, j'adresse les sincères encouragements du Conseil d'Administration pour les résultats obtenus durant l'année 2023 et les exhorte à poursuivre les efforts en vue de relever les défis budgétaires de l'exercice 2024 pour faire de notre Banque une référence sur le marché béninois, sous régional et international.

Dieudonné Bléossi DAHOUN

Président du Conseil d'Administration

MESSAGE DU DIRECTEUR GENERAL



Dans un environnement économique complexe marqué par l'inflation mondiale, la BSIC BENIN a mené ses activités en concurrence avec treize (13) autres banques de la place.

La BSIC BENIN, grâce à ses efforts a pu maintenir une situation financière stable et équilibrer ses comptes.

Le total du bilan s'élève à FCFA 313 689 FCFA millions en hausse de 17% par rapport l'année 2022.

Globalement, la Banque a réalisé ses objectifs budgétaires assignés à hauteur de 90% pour les ressources clientèles et 114% pour les emplois clientèles.

Le produit net bancaire est en hausse de 11% passant de 9 804 millions de FCFA à 10 842 millions de FCFA. Après déduction des frais généraux et augmentation du coût net du risque, un résultat bénéficiaire net d'impôt de 2 506 millions de FCFA est dégagé.

Cette année a été marquée par le démarrage effectif de la digitalisation de nos services et le développement de nouveaux produits afin d'améliorer la qualité de service à la clientèle. Ces innovations sont le fruit du dévouement de nos équipes qui travaillent sans relâche pour répondre aux besoins de nos clients.

Nous sommes également fiers des progrès accomplis en matière de responsabilité sociétale et environnementale. Nous avons soutenu de nombreuses causes communautaires et ces actions reflètent notre engagement à créer une valeur durable non seulement pour nos actionnaires, mais aussi pour la société dans son ensemble.

En termes de perspectives, l'année 2024 se présente avec de nouveaux défis qui permettront d'atteindre les objectifs au 31 décembre 2024 et sera marquée par :

- L'élargissement de la base clientèle à travers le démarchage et l'ouverture de nouveaux comptes clientèles de qualité ;
- L'amélioration de la qualité de services à la clientèle et le renforcement de l'esprit d'équipe et celui du travail bien fait ;
- La redynamisation du recouvrement des créances par des actions plus vigoureuses
- Le développement de nouveaux produits avec la digitalisation des services offerts à la clientèle ;

- L'amélioration de notre compétitivité sur la place par une veille commerciale ;
- L'assainissement du portefeuille avec une prise modérée de risque et une analyse prudente et sélective des dossiers de crédit et des opérations réalisées ;
- Le respect des dispositifs réglementaires.

La Direction Générale reste convaincue qu'avec l'engagement de tout le personnel et le soutien des partenaires, la Banque surmontera les défis à venir et saisira les opportunités pour un avenir prospère et durable afin de toujours répondre aux attentes de sa clientèle.

Elle adresse par cette occasion ses sincères remerciements à la Holding et aux Administrateurs pour la qualité de leur contribution et également à nos fidèles clients pour la confiance qu'ils nous témoignent au quotidien.

Isaac Charles Fibbs FIBERESIMA
Directeur Général



LA GOUVERNANCE DE LA BANQUE





LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Dieudonné Bléossi DANHOUN
Administrateur
(Président du Conseil d'Administration)



Anis GUERMAZI
Administrateur



Zeddane BUDEEB
Administrateur



Yékini AKANNI
Administrateur



Saturnin HOUNTONDI
Secrétaire de séance



LE COMITE D'AUDIT



Yékini AKANNI

Président



Anis GUERMAZI

Membre



Zeddan BUDEEB

Membre



Marcellin ZANNOU

Secrétaire de séance



LE COMITE DES RISQUES



Anis GUERMAZI

Président



Yékini AKANNI

Membre



Zeddan BUDEEB

Membre



Manès DONKPEGAN

Secrétaire de séance



LE COMITÉ DE DIRECTION



Isaac Charles Fibbs
FIBERESIMA

Directeur Général



Mohamed Meena
ABUSHAWASHI

Directeur Général Adjoint chargé
des Opérations



Saturnin HOUNTONDJI

Directeur Général Adjoint chargé
du Développement



Iliassou SEIBOU
Directeur du Département
Financier et Comptable



**Jacob-Prosper
AGBODJOGBE**
Directeur du Département
des Opérations



Jean ZINSOU
Directeur du Département
Commercial



Bernice CHADARE
Directrice du Département
Réseau des Agences



Marcellin TOBOSSI
Directeur du Département
des Engagements



Marcellin ZANNOU
Directeur du Département
de l'Audit



Manès DONKPEGAN
Directeur du Département
de la Gestion des Risques



**Clément Flore
DOSSOU-YOVO**
Directeur du Département
Juridique et du Recouvrement



Auguste ADELAKOUN
Directeur du Département
Administratif et des
Ressources Humaines



Seyni BALLE AMADOU
Directeur du Département
Informatique et Technologies



Titulaires

Deloitte.

CABINET DELOITTE BENIN

02 BP 2877 Cotonou
Tél : +229 21 31 17 51
Fax : +229 21 31 71 35
République du Bénin



CABINET KPMG

01 BP 5802 Cotonou
Tél : +229 21 31 56 43
Fax : +229 21 31 56 43
République du Bénin

Suppléants



CABINET COFIMA

03 BP 4001 Cotonou
Tél : +229 21 38 04 58
Fax : +229 21 38 26 24
République du Bénin



CABINET FIDUCIAIRE D'AFRIQUE

01 BP 663 Cotonou
Tél : +229 21 31 35 04
Fax : +229 21 31 22 65
République du Bénin



RAPPORT D'ACTIVITÉ



I - Environnement économique

Selon les dernières Perspectives économiques mondiales publiées par la Banque mondiale, la croissance mondiale a ralenti entre 2022 et 2023 pour atteindre 3,0%, les économies émergentes et en voie de développement ayant connu une légère baisse de croissance, passant de 4,1% en 2022 et 4% en 2023.

Dans le même temps, les niveaux d'inflation restent élevés, avec quelques signes timides de recul au cours des derniers mois. L'envolée des taux d'intérêt a entraîné le resserrement des conditions de crédit et une attitude encore plus prudente des Etats, des Banques ou d'autres prêteurs non bancaires.

Au plan régional, selon les prévisions de la BCEAO, l'activité économique devrait enregistrer une croissance annuelle de 5.7% selon les projections.

Au Bénin,

Les perspectives économiques du Bénin sont favorables.

La croissance devrait rester soutenue, 6,2 % en 2023 puis 6 % en 2024, grâce au dynamisme des secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

Les principaux risques qui menacent l'économie sont les fluctuations défavorables des cours mondiaux du coton et du pétrole et les effets négatifs du changement climatique.

Par ailleurs, une évolution défavorable de la situation économique du Nigeria et une aggravation de la situation sécuritaire au nord du pays pourraient compromettre les perspectives économiques.

En 2023, les cours des produits pétroliers devraient se stabiliser sur le marché international, ce qui devrait contribuer à la maîtrise de l'inflation à 2,8 % en moyenne en 2023, puis à 2,3 % en 2024.

Le déficit budgétaire devrait baisser légèrement à 4,5 % du PIB en 2023, puis à 4,1 % en 2024.

Avec le repli des prix des matières premières (produits alimentaires), un fléchissement du déficit du compte courant à 4 % du PIB est attendu en 2023, puis à 3,8 % en 2024.

Au niveau des banques au Bénin et du système financier en général, les inquiétudes se focalisaient sur l'impact que pourraient avoir les autres activités sur les opérations bancaires.

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a décidé que le taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité passe à 3% puis à 3,25% et à 3,5% à compter du 16 décembre 2023.

Le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques reste inchangé à 3,0%.

Source : Synthèse conjoncturelle.

II- Les activités durant l'exercice 2023

Au cours de l'année 2023, l'activité de la Banque s'est poursuivie dans un bon climat social et les organes de gouvernance ont fonctionné régulièrement.
Les relations avec la BCEAO n'appellent pas de commentaire particulier.
Les rapports réglementaires sont transmis régulièrement.

Concernant la Commission Bancaire, nous répondons à toutes leurs sollicitations par correspondances et par transferts de fichiers.

La BSIC BENIN entretient de bons rapports avec l'Administration en général y compris l'administration fiscale.

La BSIC BENIN a développé au sein du Groupe BSIC d'excellents rapports matérialisés par des échanges d'expériences et des prêts syndiqués.

La BSIC BENIN entretient de bonnes relations avec les banques consœurs.
Elle prend régulièrement part aux rencontres périodiques organisées dans le cadre de l'APBEF-Bénin.

Concernant les relations avec les correspondants, elles sont basées sur une confiance réciproque.

En plus des correspondants traditionnels, plusieurs actions menées ont abouti à des ouvertures de comptes avec des mises en place de ligne chez BGFI FRANCE, ARESBANK MADRID, ARAB TURKISH.

2.1-Le marché bancaire au Bénin

Le système bancaire béninois compte quatorze (14) établissements en activité qui affichent un total bilan de 6.410,2 Mds en évolution 8,3% par rapport à 2022.

- Les dépôts collectés font 4.287,0 Mds, soit 11,1% de hausse et les emplois 3.084,9 Mds, soit une augmentation de 17,6%.
- La part de marché de BSIC Bénin est de 4,9% du total bilan, 4,1% des ressources collectées et 4,5% des emplois clientèles.

Pour son exploitation, la BSIC BENIN a évolué avec un réseau de 12 agences dont l'agence principale. Le réseau est appuyé par 29 sous-agents Money gram, 28 sous-agents RIA et 14 sous-agents Western Union pour effectuer les opérations de transferts rapide d'argent.

Le nombre d'employés est de 178 (dont 07 expatriés). En plus de cet effectif la Banque bénéficie des services de 07 agents intérimaires.

Le nombre de comptes actifs est de 64.186 dont 19.252 comptes courants et 44.934 comptes épargnes. En tout 4.150 nouveaux comptes ont été ouverts au cours de l'année.

2.2-Analyse de la situation financière

2.2.1- Analyse du bilan

- **Le total du bilan** s'élève à 313 689 millions FCFA en hausse de 45 796 millions FCFA par rapport au 31 décembre 2022, soit +17,1%.
- Au 31 décembre 2023, **les ressources clientèles** s'élèvent à 171 610 millions FCFA en hausse de 12,8% par rapport au 31 décembre 2022. Par rapport au budget, le taux de réalisation s'élève à 89,5%.
Les dépôts en compte épargne ont connu une hausse de 13%. Au niveau des dépôts à terme l'évolution est de 23% et 49% en ce qui concerne les autres dépôts. Par contre les dépôts en comptes courants ont baissé de 14%.
- **Les ressources interbancaires et de trésorerie** sont également en hausse de 26% sur la même période. Elles passent de 95 443 millions FCFA au 31/12/2022 à 120 482 millions FCFA au 31/12/2023. A ce niveau, le budget est en dépassement de 59%.
- **Les emplois clientèles nets** de la Banque sont en augmentation de 27% sur la période par rapport au 31 décembre 2022. L'encours affiché est de 139 376 millions FCFA contre 110 002 millions au 31/12/2022. Sur le budget de 122 646 millions FCFA, il ressort un taux de réalisation de 114%.

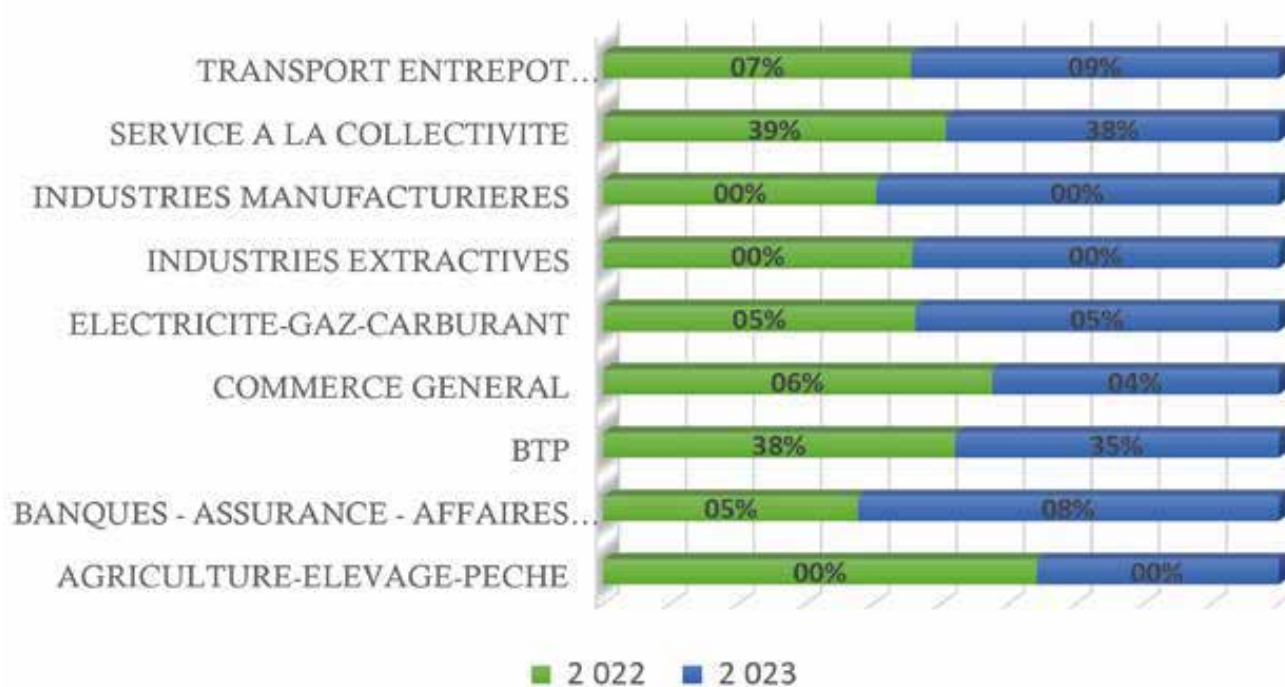


- Au 31 décembre 2023, 38% des financements de la Banque sont orientés vers le secteur des services à la collectivité. Les secteurs des BTP et le Transport-Entrepôt-Communication occupent la 2ème et la 3ème position avec respectivement 35% et 9% du portefeuille de crédits.

Le financement de l'économie par secteur d'activité se présente comme suit :

Concours par secteur d'activité	Concentration 31/12/2022	Concentration 31/12/2023	VAR° 2023/2022
SECTEUR DE LA COLLECTIVITE	38,7%	37,6%	-3%
BTP	37,6%	34,6%	-8%
TRANSPORT ENTREPOT COMMUNICATION	7,5%	9,0%	19%
BANQUES-ASSURANCE-AFFAIRE IMMOBILIERES	5,1%	8,4%	65%
ELECTRICITE-GAZ-CARBURANT	4,6%	5,4%	16%
COMMERCE GÉNÉRAL	5,6%	4,2%	-26%
INDUSTRIES MANUFACTURIERES	0,3%	0,4%	47%
INDUSTRIES EXTRACTIVES	0,2%	0,3%	19%
AGRICULTURE-ÉLEVAGE-PÊCHE	0,3%	0,2%	-44%

FINANCEMENTS PAR SECTEUR D'ACTIVITE 2022-2023



Les emplois interbancaires et de trésorerie ont connu une baisse de 8% en passant d'un encours de 5 026 millions FCFA à 4 639 millions FCFA au 31/12/2023.

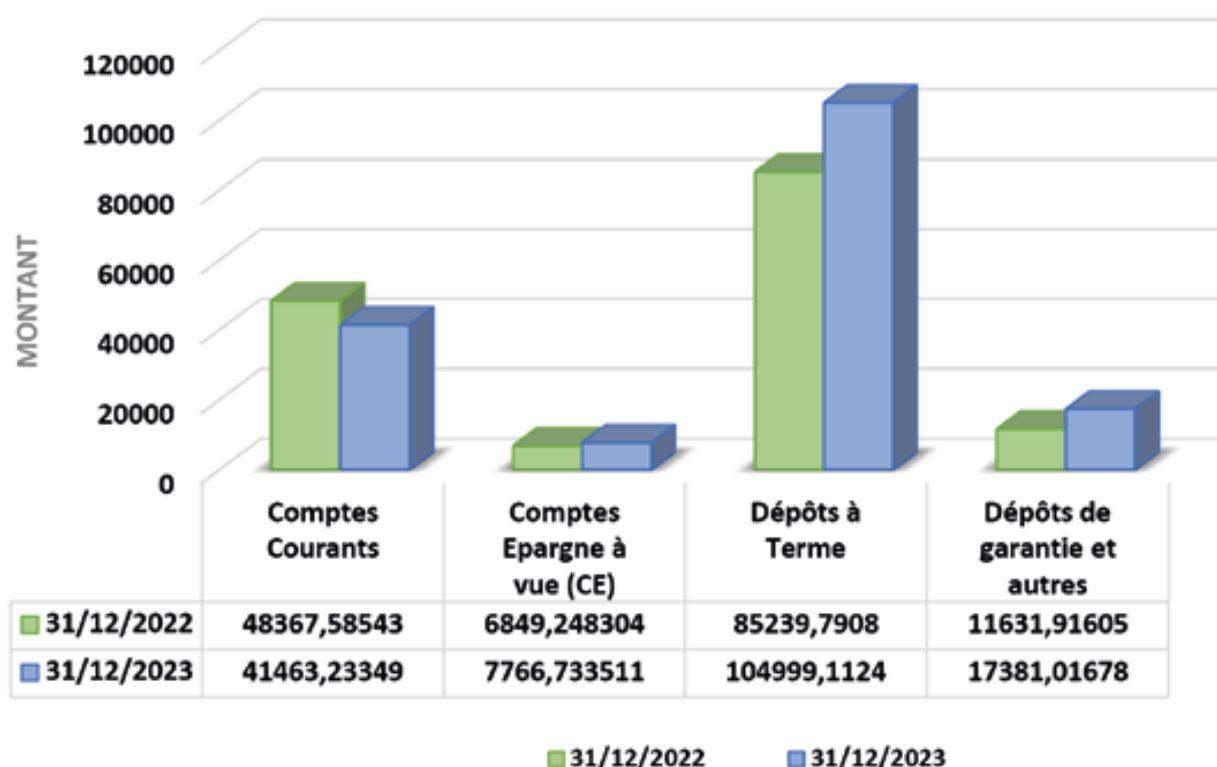
- Le taux de rendement des emplois clientèles est ressorti à 7,4% en moyenne en

2023 pour un taux moyen de rémunération des ressources clientèles égal à 4,1%.

- Le volume du portefeuille des titres s'élève à 150 438 millions FCFA en hausse de 14%. En 2022, l'encours était de 132 510 millions FCFA. Les prévisions ont été réalisées à hauteur de 109%.
- **Les immobilisations corporelles et incorporelles** sont comptabilisées pour une valeur nette de 10 152 millions FCFA contre 8 281 millions FCFA en 2022, soit une hausse de 22,6%.
- Concernant les opérations de **hors bilan**, le volume des crédits documentaires est passé de 9 537 millions FCFA à 2 591 millions FCFA soit une baisse de 73%. Au niveau des cautions et avals, la baisse est respectivement de 30% et 50%.

RESSOURCES CLIENTELES (en millions de FCFA)

Evolution des ressources clientèles



EMPLOIS CLIENTELES (en millions de FCFA)

Crédits par nature



2.2.2- Analyse du compte de résultat

Produit Net Bancaire	Réalisation	Réalisation	Budget	% évol	Taux de réalisation
	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2023		
Charges bancaires	6 882	10 785	9 644	57%	112%
Charges interbancaires	2 149	4 551	2 136	112%	213%
Charges clientèle	4 621	5 998	7 426	30%	81%
Charges sur titres	112	235	82	109%	287%
Produits bancaires	13 533	18 548	16 322	37%	114%
Produits interbancaires	107	136	336	27%	40%
Produits clientèle	6 528	9 884	8 377	51%	118%
Produits sur titres	6 898	8 528	7 609	24%	112%
Marge d'intermédiation	6 650	7 763	6 678	17%	116%
Commissions nettes et produits	3 154	3 201	3 865	1%	83%
Commissions nettes et autres produits/PNB	32%	30%	37%	-8%	80%
PRODUIT NET BANCAIRE	9 804	10 842	10 543	11%	103%

Les charges bancaires

Les charges d'intérêts s'élèvent à 10 785 millions FCFA en hausse de 57% par rapport au 31 décembre 2022. Les charges d'intérêts sur nos emprunts de trésorerie et interbancaires ont augmenté de 112% ce qui s'explique par la forte sollicitation du marché interbancaire et du marché monétaire. Les charges sur la clientèle ont évolué de 30%. Ceci est dû aux DAT contractés du fait de la rareté des ressources non rémunérées. Les charges d'intérêts sur les ressources clientèles sont passés de 4 621 millions FCFA à 7 426 millions FCFA.

Comparées aux prévisions budgétaires de 9 644 millions FCFA, le taux de réalisation des charges bancaires est de 112%.

Les produits bancaires

Ils sont en hausse de 37% en référence au 31 décembre 2022. Ils s'élèvent à 18 548 millions FCFA contre 13 533 millions FCFA au 31 décembre 2022. Sur un objectif de 16 322 millions FCFA, un dépassement favorable de 14% est observé.

Sur la période, les intérêts sur titres, les intérêts sur la clientèle ont évolué respectivement de 24 et 51% chacun. De même, les intérêts sur emplois de trésorerie et interbancaires ont augmenté de 27%.

De la différence de ces deux composantes à savoir les produits bancaires et charges bancaires sur capitaux, il en résulte une marge d'intermédiation en hausse de 17% par rapport au 31 décembre 2022 et réalisée à 116% des prévisions en s'élevant à 7 763 millions FCFA.

Les commissions nettes et autres produits

Elles s'élèvent à FCFA 3 201 millions FCFA.

A ce niveau, 83% des prévisions budgétaires ont été atteintes. Leur niveau a évolué de 1% par rapport au 31 décembre 2022.

Le Produit Net Bancaire

Le PNB au titre de l'année 2023 s'élève à 10 842 millions FCFA, soit 103% du budget et en variation de +11% par rapport au 31 décembre 2022. Cette réalisation n'a pas été très satisfaisante du fait des charges bancaires qui ont connu une très forte augmentation notamment les charges d'intérêts du marché monétaire qui s'élèvent à 3 317 millions FCFA contre 1 499 millions FCFA il y a un an soit 121% d'augmentation.

Les frais de gestion

Les frais de gestion s'élèvent à 7 734 millions FCFA au 31/12/2023. La progression est de 13% par rapport au 31/12/2022.

Le coefficient d'exploitation

Le coefficient d'exploitation ressort à 71,3% en hausse par rapport au 31/12/2022 où il ressortait à 69,6%. Le budget prévoyait un ratio de 70,4%.

Le coût du risque

Il se chiffre à -430 millions FCFA au 31 décembre 2023 contre 657 millions FCFA au 31 décembre 2022.

Le résultat net

Au 31/12/2023, le résultat net est excédentaire de 2 506 millions FCFA contre une prévision de 3 014 millions FCFA soit un taux de réalisation budgétaire de 83,1%.

2.2.3. Les Fonds Propres Effectifs

Les Fonds Propres effectifs ressortent au 31 décembre 2022 à 14 445 millions FCFA.

III- Perspectives pour l'exercice 2024

La performance de la Banque sur l'année 2023 est en progression.

Toutefois cette performance a été réduite à cause de la faible mobilisation de ressources à moindre coût. On note une nette amélioration en ce qui concernent les agrégats du bilan notamment le volume des ressources et des emplois.

Le budget 2024 visant le dépassement du niveau d'exploitation de 2023, projette de poursuivre les efforts par rapport à :

- la mobilisation de ressources à moindre coût ;
- le recouvrement des créances douteuses ;
- les intérêts et commissions perçus ;
- la maîtrise des frais généraux.

L'atteinte de ces objectifs permettra d'améliorer la collecte de nos ressources à moindre coût. A cet effet, la Banque a mis en place de nouveaux produits à savoir la carte VISA prépayée, les Terminaux de Paiement Électronique, 07 nouveaux produits de bancassurance. De même, la qualité de nos emplois et services bancaires avec l'apport du recouvrement contribuera à un meilleur résultat d'exploitation au 31 décembre 2024.

Un plan marketing et de communication est élaboré pour appuyer toutes ces actions commerciales.

Partout avec vous...



Low • Middle • High



CHIFFRES CLÉS

(En millions de FCFA)

CHIFFRES CLÉS (En millions de FCFA)			
RUBRIQUES	MONTANT 2022	MONTANT 2023	Variation en %
I-BILAN			
TOTAL BILAN	267 893	313 689	17%
RESSOURCES CLIENTELE	152 089	171 610	13%
CREANCES CLIENTELE	110 002	139 376	27%
FONDS PROPRES EFFECTIFS	15 100	14 445	-4%
II- COMPTE DE RESULTAT			
CHIFFRES D'AFFAIRES	16 648	21 602	30%
PRODUIT NET BANCAIRE (PNB)	9 804	10 842	11%
FRAIS GENERAUX	6 824	7 734	13%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 980	3 108	4%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3 479	2 506	-28%



L'épargne qui vous fait décoller !

Grâce à notre plan épargne voyage Easy fly, financez votre billet d'avion dans de bonnes conditions.



CORSAIR

www.bsicbank.com/benin

   @bsicbeninsa



**RESPONSABILITE
SOCIETALE ET
ENVIRONNEMENTALE**

32^{ÈME} ÉDITION DE LA JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

Ce 16 Juin 2023, dans le cadre de la 32^{ème} édition de la Journée de l'Enfant Africain, BSIC Bénin a soutenu l'action de la coordination Atlantique du Réseau des Structures de Protection des Enfants en situation difficile, en collaboration avec le village d'enfants SOS d'Abomey-Calavi.

Le but de cette action est de sensibiliser à la nécessité constante d'améliorer l'éducation des enfants vivant en Afrique et d'offrir aux enfants vulnérables de meilleures conditions de vie. Le thème sur lequel ont été entretenus les enfants présents est «Protection des droits de l'enfant dans l'environnement numérique: responsabilité des acteurs et des parents»

La Coordination Atlantique du Réseau des Structures de Protection des Enfants en Situation Difficile (ReSPESD) et le Village d'enfants SOS d'Abomey Calavi avec la Coordination Nationale du ReSPESD célèbrent.

**32^{ÈME} ÉDITION DE LA
JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN**

Thème:
**LES DROITS DE L'ENFANT DANS L'ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE :
RESPONSABILITÉ DES ACTEURS ET DES PARENTS.**

Vendredi 16 **JUIN 2023** Village d'enfants SOS d'Abomey-Calavi

PARTENAIRES :
BSIC Ortb Fifa

JOURNÉE INTERNATIONALE DE DROITS DE LA FEMME

Dans le cadre de la Journée Internationale des Droits de la Femme, la BSIC Bénin en partenariat avec l'Agence des Systèmes d'Information Numérique a organisé une campagne de sensibilisation à la lutte contre la sextorsion pour marquer le thème de la journée «Pour un monde digital inclusif: innovations et technologie pour l'égalité des sexes» C'était le 9 mars 2023 à l'Université Catholique de L'Afrique de l'Ouest (UCAO) et au Cours Secondaire Notre Dame des Apôtres (CNSDA) à Cotonou.





RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Cabinet d'expertise comptable et de
Commissariat aux comptes
Membre de l'OECCA-BENIN : N° 017-SE
Rue N° 102, Îlot 544, Parcelle Q
Quartier Guinkomè 131
02 BP 2877 Cotonou – BENIN
Tél: (229) 21 31 71 10 / 21 31 18 90
www.deloitte.bj



Rez-de-chaussée Espace Marie Stella
Derrière l'Aéroport Cadjèhoun,
Parcelle U, lot 15
01 BP 5802 Cotonou, Bénin
Tél : (229) 21 31 56 43 / 21 30 30 14,
Fax : (229) 21 31 56 43
Email: contact@kpmg.tg

Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC) Bénin

Société Anonyme

Lot 494 RFU, Quartier Zongo Cotonou, Carrefour « 03 Banques »
08 BP 485 - Cotonou
République du Bénin

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

**Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce
(BSIC) Bénin
Société Anonyme**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023**

A l'attention des Actionnaires de la société BSIC Bénin S.A.,

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, sur :

- l'audit des états financiers annuels de la société BSIC Bénin S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et les autres informations.

Les états financiers de votre société ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 1^{er} mars 2024 sur la base des éléments disponibles à cette date.

1. Audit des états financiers annuels

1.1. Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la Société BSIC Bénin S.A., comprenant le bilan faisant ressortir des capitaux propres d'un montant de FCFA 14 882 millions et le hors bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat faisant apparaître un résultat net bénéficiaire pour l'exercice 2023 s'élevant à FCFA 2 506 millions, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives contenues dans les notes annexes aux états financiers.

A notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Plan Comptable Bancaire Révisé de l'Union Monétaire Ouest Africain (UMOA).

1.2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (« ISA »), conformément aux prescriptions du Règlement N°01/2017/CM/OHADA daté du 8 juin 2017 portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA précité, et des règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

1.3. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les informations décrites par la banque dans les notes annexes aux états financiers ci-après :

- la note 4.2 relative aux engagements sur les Organismes Publics Hors Administration Centrale des Etats de l'UMOA qui n'ont pas fait l'objet de déclassement, ni de dépréciation pour un montant de FCFA 8 126 millions ;
- la note 4.5 relative à l'absence de constatation de pertes sur créances irrécouvrables évaluées à un montant de FCFA 8 580 millions et, par conséquent l'absence de reprise des provisions pour dépréciations y afférentes pour le même montant.

1.4. Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 1^{er} mars 2024.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Plan Comptable Bancaire Révisé de l'UMOA ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

1.5. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport des Commissaires aux Comptes.

2. Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est :

- d'une part, de procéder aux vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires ;
- d'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers annuels ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Cotonou, le 28 mars 2024
Les commissaires aux comptes


Cotonou, Rue n° 102 Not 544 Deloitte.
01 (BP 2877) Cotonou-Bénin Deloitte Bénin S.A.
Tél: (229) 21 31 17 51
Fax: (229) 21 31 17 52
Adit: Expertise Comptable, Conseils Juridique & Fiscal.

DELOITTE BENIN
N° d'inscription OECCA - BENIN : 017-SE
Représenté par : Maryse ADOTEVI


KPMG Bénin
Rue de la Chaussée Immobilière Espace Marie Stella
Boulevard l'Aéroport Cadjehoun, Parcelle 01 Lot 15
Tél: (229) 21 31 56 43 / 21 50 58 14, Fax: (229) 21 31 50 43
BP 48 5002 Cotonou, Bénin

KPMG BENIN
N° d'inscription OECCA – BENIN : 056-SE
Représenté par : Franck FANOU

Annexe 1 : Responsabilités des commissaires aux comptes

ANNEXE 1 : PORTANT SUR LES RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (« ISA ») et ;
- aux obligations spécifiques édictées par l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE.
- à la loi n°2012-24 du 24 Juillet 2012 portant réglementation bancaire en République du Bénin.

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code d'éthique et de déontologie des experts-comptables de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA.
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables;
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit

- nous fournissons également au Conseil d'Administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'Administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;
- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;
- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;
- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités

relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;

- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.



**COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2023**

BILAN
destiné à la publication

ETAT : BENIN

ETABLISSEMENT : BSIC BENIN SA

2 0 2 3 1 2 3 1 B 0 1 0 7 F

Date d'arrêté

C I B

LC

(en millions de F CFA)

POSTE	ACTIF		
		31/12/2022	31/12/2023
1	CAISSE, BANQUE CENTRALE, CCP	5 995	3 318
2	EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	131 553	147 813
3	CREANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	5 027	4 639
4	CREANCES SUR LA CLIENTELE	110 002	139 376
5	OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	958	2 625
6	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	100	100
7	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	-	-
8	AUTRES ACTIFS	4 565	5 162
9	COMPTES DE REGULARISATION	1 127	216
10	PARTICIPATION ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	231	231
11	PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	56	56
12	PRETS SUBORDONNES	-	-
13	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	264	260
14	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 016	9 892
	TOTAL DE L'ACTIF	267 893	313 689

BILAN
destiné à la publication

ETAT : BENIN

ETABLISSEMENT : BSIC BENIN SA

2 0 2 3 1 2 3 1 B 0 1 0 7 F

Date d'arrêté

C I B

LC

(en millions de F CFA)

POSTE	PASSIF		
		31/12/2022	31/12/2023
1	BANQUE CENTRALE, CCP	-	-
2	DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	95 443	120 482
3	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	152 089	171 610
4	DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE	-	-
5	AUTRES PASSIFS	2 973	1 849
6	COMPTES DE REGULARISATION	915	879
7	PROVISIONS	1 025	1 354
8	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	3 071	2 633
9	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	12 376	14 882
10	CAPITAL SOUSCRIT	27 398	27 398
11	PRIMES LIEES AU CAPITAL	-	-
12	RESERVES	-	-
13	ECARTS DE REEVALUATION	-	-
14	PROVISIONS REGLEMENTEES	-	-
15	REPORT A NOUVEAU (+/-)	(18 501)	(15 022)
16	RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	3 479	2 506
	TOTAL DU PASSIF	267 893	313 689

HORS BILAN destiné à la publication

ETAT : BENIN

ETABLISSEMENT BSIC BENIN SA

2	0	2	3	1	2	3	1	B	0	1	0	7	F
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Date d'arrêté

C I B

LC

(en millions de F CFA)

POSTE	HORS BILAN		
		31/12/2022	31/12/2023
	ENGAGEMENTS DONNES	90 883	64 773
1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	27 906	21 791
2	ENGAGEMENT DE GARANTIE	62 976	42 982
3	ENGAGEMENTS SUR TITRES	-	-
	ENGAGEMENTS RECUS	105 548	188 964
4	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	-	-
5	ENGAGEMENT DE GARANTIE	105 548	188 964
6	ENGAGEMENTS SUR TITRES	-	-

COMPTE DE RESULTAT

destiné à la publication

ETAT : BENIN

ETABLISSEMENT : BSIC BENIN SA

2 0 2 3 1 2

3 1

B 0 1 0 7

F

Date d'arrêté

C I B

LC

(en millions de F CFA)

POSTE	PRODUITS/CHARGES	MONTANTS NETS	
		31/12/2022	31/12/2023
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	13 529	18 545
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	6 882	10 907
3	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	4	3
4	COMMISSIONS (PRODUITS)	2 639	2 953
5	COMMISSIONS (CHARGES)	264	225
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	93	38
7	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENTS ET ASSIMILES	-	-
8	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	718	466
9	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	32	32
10	PRODUIT NET BANCAIRE	9 804	10 842
11	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-
12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	5 988	7 119
13	DOTATION AUX AMORTISSEMENT ET AUX DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	836	615
14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 980	3 108
15	COUT DU RISQUE	657	(430)
16	RESULTAT D'EXPLOITATION	3 637	2 679
17	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	-	-
18	RESULTAT AVANT IMPOT	3 637	2 679
19	IMPOTS SUR LES BENEFICES	158	173
20	RESULTAT NET	3 479	2 506



RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES



Rez-de-chaussée Immeuble Espace Marie Stella
Derrière l'Aéroport Cadjèhoun,
Parcelle U, Lot 15
01 BP 5802 Cotonou, Bénin
Tél : (229) 21 31 56 43 / 21 30 30 14
Fax : (229) 21 31 56 43
Email : contact@kpmg.tg



Cabinet d'expertise comptable et de
commissariat aux comptes
Membre de l'OECCA-BENIN : N° 017-SE
Rue N° 102, Îlot 544, Parcelle Q Quartier Guinkomè 131
02 BP 2877 Cotonou – BENIN
Tél: (229) 21 31 71 10 / 21 31 18 90
www.deloitte.bj

Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC) Bénin S.A.

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

(Article 440 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit
des sociétés commerciales et du GIE et Article 45 de la loi
bancaire)

Exercice clos le 31 décembre 2023
BSIC Bénin S.A.
08 BP 485 Cotonou - Bénin
Ce rapport contient 6 pages



Rez-de-chaussée Espace Marie Stella
Derrière l'Aéroport Cadjèhoun,
Parcelle U, lot 15
01 BP 5802 Cotonou, Bénin
Tél : (229) 21 31 56 43 / 21 30 30 14,
Fax : (229) 21 31 56 43
Email: contact@kpmg.tg



Cabinet d'expertise comptable et de
Commissariat aux comptes
Membre de l'OECCA-BENIN : N° 017-SE
Rue N° 102, Îlot 544, Parcelle Q
Quartier Guinkomè 131
02 BP 2877 Cotonou – BENIN
Tél: (229) 21 31 71 10 / 21 31 18 90
www.deloitte.bj

Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC) Bénin S.A.

Siège social : Quartier Zongo Cotonou, Carrefour « 03 Banques »
Capital social : F CFA 27 398 000 000

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées (Article 440 de l'AUSCGIE et Article 45 de la loi bancaire)

Assemblée générale d'approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées établi en application de l'article 440 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article 440 et suivants de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article 440 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale.

Il nous appartient également de vous informer de la situation des prêts et garanties consentis par la Banque et visés à l'alinéa 3 de l'article 45 de la loi portant réglementation bancaire au Bénin.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes internationales d'audit telles que prévues par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA daté du 8 juin 2017 portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

En application de l'article 440 cité ci-dessus, nous avons été avisés de la convention ci-après en attente d'autorisation par votre Conseil d'administration :

Actionnaire concerné :	BSIC HOLDING UEMOA
Nature et objet :	La convention de cession d'immobilisations hors exploitation entre BSIC HOLDING UEMOA et BSIC Bénin S.A.
Modalités :	Il s'agit d'une convention de cession de biens immobiliers entre la BSIC BENIN S.A. et la BSIC HOLDING UEMOA S.A. d'un montant global de deux milliards cinq cent vingt-huit millions sept cent trois mille deux cent sept (2 528 703 207) FCFA. Elle est conclue pour une durée de cinq (05) ans à partir du 26 décembre 2022 (date d'effet de l'opération). Cette convention de vente est assortie d'une clause de rachat par BSIC BENIN S.A. de ces biens.
Montant des sommes versées ou reçues au titre de l'exercice :	Le montant du rachat des biens immobiliers précédemment cédés à la BSIC HOLDING UEMOA au cours de l'exercice 2023 est de FCFA 1 585 millions FCFA. Le solde des biens immobiliers non rétrocédés au 31/12/2023 est de FCFA 943 millions FCFA.

2. Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale

2.1. Convention d'emprunt subordonné pour renforcer les fonds propres

Actionnaire concerné :	BSIC HOLDING
Nature et objet :	La convention porte sur un prêt au profit de BSIC Bénin S.A. afin de lui permettre de renforcer ses Fonds Propres.
Modalités :	Dans ce cadre, le prêt est consenti pour un montant total de 4 573 470,52 Euros soit 3 000 000 000 FCFA, au taux de 4.5% l'an remboursable sur 7 ans et échéant le 30 juin 2029.
Montant des sommes versées ou reçues au titre de l'exercice :	Ce concours a engendré des charges d'intérêts de EUR 191 139,30 soit 125 millions FCFA au cours de l'exercice 2023. L'encours de ce prêt au 31 décembre 2023 est de 2 571 millions FCFA soit EUR 3 920 117,59.

2.2. Convention d'assistance technique entre BSIC TRIPOLI, BSIC HOLDING ET BSIC BENIN

Actionnaires concernés :	BSIC HOLDING UEMOA et BSIC TRIPOLI
Nature et objet :	La HOLDING UEMOA regroupe les filiales BSIC de l'espace UEMOA (Bénin, Burkina-Faso, Mali, Niger, Cote d'Ivoire, Sénégal, Togo). Elle a été créée le 09/10/2018 par BSIC Siège sous forme d'une compagnie financière holding intermédiaire. Elle a reçu mandat de la maison-mère pour le suivi des activités des filiales et la gestion des questions administratives et de gouvernance de ces dernières. La convention d'assistance technique signée entre ces trois entités couvre les domaines du conseil en matière de crédit, de surveillance des risques, de conseil et d'accès au réseau des correspondants bancaires, de transfert de technologie bancaire (formation, manuels et procédures informatique) et d'autres prestations énumérées dans ladite convention.
Modalités :	Ce contrat annuel renouvelable par tacite reconduction court du 1 ^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.
Montant des sommes versées ou reçues au titre de l'exercice :	La BSIC Bénin a contribué aux charges de fonctionnement de la Holding UEMOA pour l'exercice 2023 à hauteur de 244 millions FCFA et à celles du siège à hauteur de 98 millions FCFA.

2.3. Crédit de trésorerie à la BSIC SIEGE

Actionnaire concerné :	BSIC TRIPOLI
Nature et objet :	La convention porte sur un crédit de trésorerie signé le 2 juillet 2021 entre la banque et la BSIC SIEGE à la suite de la création d'un fonds de soutien pour la trésorerie des filiales du groupe BSIC dans l'UEMOA.
Modalités :	Le prêt est consenti au taux de 3% l'an pour un montant de 1 milliard FCFA pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.
Montant des sommes versées ou reçues au titre de l'exercice :	Les produits d'intérêts engendrés au cours de l'exercice 2023 s'élèvent à FCFA 22 millions FCFA. Au 31 décembre 2023, l'encours de ce prêt est 1 000 millions FCFA.

2.4. Participation au budget du Centre Swift (Bénin)

Actionnaire concerné :	BSIC TRIPOLI
Nature et objet :	Le centre Swift est un Centre de télécommunication par VSAT interconnecte toutes les filiales du groupe BSIC à Cotonou. Son objectif principal est : ▪ d'assurer le transfert des messages financiers y compris par RTGS des filiales du Groupe et leurs correspondants ; ▪ de veiller à la sécurité du système ; ▪ de gérer les habilitations.
Modalités :	Ce contrat court depuis la création du Centre Swift en 2004. Le budget annuel et équitablement réparti entre les filiales BSIC qui apportent leurs contributions.
Montant des sommes versées ou reçues au titre de l'exercice :	La participation au budget du Centre Swift de BSIC Bénin S.A. s'élève à 42 millions FCFA pour l'exercice 2023.

2.5. Participation au budget du Centre pour la formation professionnelle du personnel des filiales de la BSIC

Actionnaire concerné :	BSIC TRIPOLI
Nature et objet :	L'association en participation vise la formation professionnelle du personnel des différentes filiales BSIC (Bénin, Burkina-Faso, Mali, Niger, Tchad, Sénégal, Soudan) afin de contribuer au développement de leurs activités.
Modalités :	Ce contrat court depuis sa date de signature, le 17 décembre 2003 entre les différentes parties prenantes.
Montant des sommes versées ou reçues au titre de l'exercice :	La BSIC Bénin S.A. a contribué au budget de l'association pour l'exercice 2023 à hauteur de 14 millions FCFA.

3. Prêts consentis par la banque à ses dirigeants et principaux Actionnaires (Article 45 de la loi bancaire)

Se référant à l'alinéa 3 de l'article 45 de la loi bancaire, nous signalons que la banque a octroyé des crédits à ses dirigeants, à ses principaux actionnaires ou associés ou aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance ou détiennent plus du quart du capital social. Les encours de ces prêts s'élèvent à F CFA 243 Millions au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

BSIC Bénin S.A.

(Article 440 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE)

Nous vous communiquons ci-après le détail des engagements concernés en millions de F CFA :

En millions de FCFA ⁵	
Fonctions concernées	Encours au 31/12/2023
Directeurs	73
Chefs de service	133
Chef d'agence	37
Totaux	243

Cotonou, le 11 avril 2024

Les commissaires aux comptes

KPMG Bénin


KPMG Bénin
Riz-de-chaussée immeuble Espace Marie Stella
Derrière l'Aéroport Cadjehoun, Parcelle U, Lot 15
Tél: (229) 21 31 56 43 / 21 30 30 14, Fax: (229) 21 31 56 43
01 BP 5302 Cotonou, Bénin

Franck Fanou
Associé

DELOITTE Bénin



Maryse ADOTEVI
Associée



BSIC

BANQUE SAHELO-SAHARIENNE
POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE



4,25%

Taux exceptionnel !

4%

4,50%



BSIC PRIVILEGE

*Une nouvelle dimension
de l'épargne*

BSIC NOUNAGNON

L'ÉPARGNE QUI DONNE VIE
À VOS PROJETS !

Taux :
4% l'an





12 AGENCES

Tél: (+229) 51 20 96 68 – 51 20 96 69
bsic.bénin@bsicbank.com
www.bsicbank.com/benin

Une vision, un instrument